

Inscription pour la saison 2021

Tarif pour une licence valable du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 :

Né avant 2003 : 85 euros

De 2003 à 2006 (inclus) : 75 euros

Né après 2006 : 65 euros

LICENCE DIRIGEANT * : 30€

*Sous validation du Comité directeur (hors compétition)

Information concernant l'adhérent

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : H - F
 Adresse : _____
 Code Postal _____ Ville _____
 Date de naissance _____ Lieu de naissance _____
 Tél domicile _____ Tél portable _____
 Autre tél _____ Autre Portable _____
 Adresse mail _____
 Autre adresse mail _____
 Situation familiale _____

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom _____ Prénom _____
 Tél portable _____
 Autre Portable _____

Documents à fournir

Copie du brevet de 25m avec immersion (1^{ère} inscription)
 Certificat médical de non contre-indication à la pratique pour la compétition en canoë kayak
 (Obligatoire 1^{ère} inscription ou tous les 3 ans)
 Questionnaire QS SPORT obligatoire
 Règlement de l'adhésion : Chèque Espèces CB (période Estivale seulement)
 2 Chèques de caution de 150€ (Aide Location estivale Cf dernière page)

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et règlement intérieur de l'association et m'engage à les respecter. Dans ce cadre, 2 permanences par licencié (1 parent minimum pour les enfants de moins de 16 ans) seront à effectuer durant la saison estivale.

J'autorise la FFCK à utiliser mes coordonnées OUI NON

J'adhère à l'assurance complémentaire IA-sport+ OUI NON

(Niveau de garantie supplémentaire, coût 10,90 euros)

Date

Signature
(Parents pour les mineurs)

Objet : Autorisation parentale concernant tous les actes médicaux et chirurgicaux

Information concernant l'adhérent

Nom (de l'adhérent)

Prénom (de l'adhérent)

Date de naissance (de l'adhérent)

Adresse (de l'adhérent)

Code Postale (de l'adhérent)

Ville (de l'adhérent)

Téléphone fixe

Téléphone mobile

Monsieur, Madame, (nom, prénom)

Agissant en qualité de

Autorise mon fils, ma fille, à pratiquer le canoë kayak au sein de l'association Gétigné Canoë Kayak. J'autorise également les responsables à prendre toutes les mesures médicales d'hospitalisation (y compris les opérations d'anesthésies et chirurgicales) qui pourraient s'avérer nécessaires.

Recommandations d'ordre diverses et traitement médical :

Fait à Gétigné le

« lu et approuvé »

Objet : Autorisation de fixation, reproduction et diffusion d'images (obligatoire)

A remplir par les représentants légaux de l'adhérent mineur

Je soussigné(e) (du représentant légal) :

Né(e) le (du représentant légal) : à :

certifiant être majeur(e) **et représentant légal de :**

Information concernant l'adhérent

Nom (de l'adhérent)

Prénom (de l'adhérent)

Date de naissance (de l'adhérent)

Adresse (de l'adhérent)

Code Postale (de l'adhérent)

Ville (de l'adhérent)

Déclare pouvoir donner librement mon consentement à la présente autorisation, j'autorise expressément l'association Gétigné Canoë Kayak :

A fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image de la personne sus nommée, à titre gracieux, sur les moyens de communication de l'association. L'utilisation de son image doit être liée à l'activité sportive, touristique ou associative de la structure et ne pas être dégradante à son égard. En conséquence, je garantis contre tout recours et/ou action que pourrait former les personnes physiques ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de son image qui seraient susceptibles de s'opposer à leur diffusion. Cette autorisation est accordée pour une durée de 1 an à compter de la signature des présentes, et devra impérativement être renouvelée tous les ans.

Fait à Gétigné le :

« Lu et approuvé »



QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

ATTESTATION SANTÉ POUR LE RENOUELEMENT D'UNE LICENCE SPORTIVE FFCK*

Nom et prénom de l'adhérent :

Numéro de licence de l'adhérent :

Je, soussigné.e.,atteste sur l'honneur, avoir répondu négativement à toutes les rubriques du questionnaire de santé ci-dessus.

À, le.....

Signature du pratiquant ou de son représentant légal

* (ATTESTATION À REMETTRE AU CLUB)

En savoir + sur le Club

Organisation de la saison en école de pagaie

En septembre, les cours ont lieu tous les samedis de 14h à 17h

A partir d'octobre, les cours ont lieu

1/ Tous les mercredis de 14h à 16h pour le groupe initiation et de 16h à 18h pour le perfectionnement (minimum 1 an de kayak) et ceci jusqu'à la mi-juin.

2/ Tous les samedis à partir de 14h à 17h et ceci jusqu'à la mi-juin.

Dans la saison sportive (de septembre à juin), il y a des rencontres départementales de mises en place. Ces challenges permettent de découvrir d'autres sites de pratique, d'autres embarcations (kayak mer, polo, slalom, etc.) et de tester ses compétences. Ils sont adaptés aux débutants. (Renseignez-vous pour le calendrier)

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires mais des stages de plusieurs jours peuvent être mis en place (sur la base de Gétigné, à la journée ou en séjour avec hébergement). Renseignez-vous auprès des responsables associatifs dès la rentrée.

Notre association et le bénévolat.

Notre projet associatif est de permettre à chaque adhérent de s'épanouir dans sa pratique, d'apprendre le canoë kayak en eau calme comme en eau vive, de pratiquer en compétition et aussi en loisir, de prendre conscience de notre milieu de pratique et de le protéger.

Pour cela, notre association s'investit pour élargir le choix des disciplines pratiquées (eau vive, polo, slalom, descente, course en ligne, ...) multipliant ainsi ses embarcations. Elle organise des séances d'entraînement par niveau (initiation, perfectionnement, cadets, juniors, etc.). Celles-ci sont encadrées par un brevet d'Etat aidé d'une équipe bénévole, formée au sein de l'association. Elle met en place des stages club lors des vacances scolaires et profite de chaque occasion pour aller découvrir d'autres lieux de pratique (la Doucinère à Cugand, la Moine à Clisson, Evrunes à Mortagne-sur-Sèvre, les gaves dans le Pyrénées, Sablé-sur-Sarthe...).

Pour continuer à développer notre projet, nous comptons sur votre engagement à nos cotés. Durant l'année, chaque moment est propice à votre soutien (accompagnement en déplacement, aide à l'organisation des manifestations sportives, permanences de locations de canoë, etc.).

Nos locations de canoë durant l'été sont une ressource financière vitale pour notre association. Deux permanences (dimanches ou jours fériés) sont à effectuer de mi-mai à fin septembre. Afin de limiter les désistements et s'assurer de la participation de chacun, **2 chèques de garantie (caution) de 150€** sont à donner à l'inscription. Ceux-ci ne seront encaissés qu'en cas de manquement.

En vous remerciant de votre compréhension.